



La politique, je n'y comprends rien et la démocratie ça veut dire quoi ?

La question du politique est dans nos vies absolument tous les jours car tu es un citoyen ; quand tu prends les transports en commun, quand tu pratiques un loisir, quand tu es au collège...

Et les élections présidentielles, municipales, législatives..., c'est quoi ? C'est le moment où les citoyens élisent pour un mandat, un nombre d'années défini, des hommes et des femmes qu'ils considèrent être le plus apte à les représenter et à servir le " bien-commun ", c'est-à-dire la nature et tout ce que les hommes ont fabriqué.

Amuse-toi avec tes copains en testant tes connaissances sur la citoyenneté et deviens incollable !



« Tous citoyens ! »

But : Le joueur qui a cumulé le plus de points est le grand gagnant, « l’incollable » sur la citoyenneté et les élections.

Âge : À partir de 11 ans

Durée : + ou – 30 minutes

Nombre de participants : De 2 à 5 joueurs, ou bien de 2 à 5 équipes de 2 à 3 joueurs

Matériel : 8 cartes Droit d’agir !
8 cartes Chance-Malchance
16 cartes Quizz
1 dé
1 feuille de papier et un stylo

DÉROULEMENT :

1/ Pour commencer la partie, faites des tas par type de cartes, face cachée. Le tour de jeu se fera dans le sens des aiguilles d’une montre.

2/ Chaque joueur lance le dé. Le joueur qui fait le plus de points commence la partie.

2/ Désignez 1 joueur « secrétaire de séance » qui notera les points durant la partie et posera les questions Quizz.

3/ Le premier joueur tire le dé.

S’il fait 1 : Le joueur passe son tour.

S’il fait 2 : Le joueur pioche une carte Chance-Malchance.

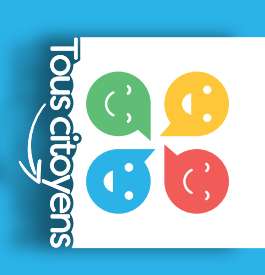
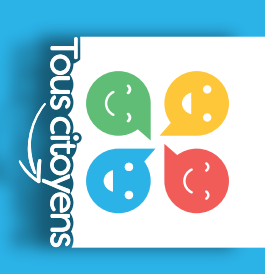
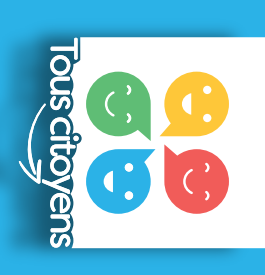
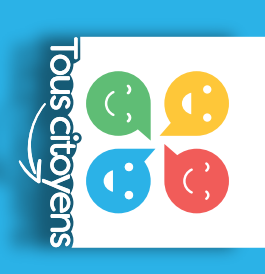
S’il fait 3 : Le joueur pioche une carte Droit d’agir ! Il propose une réponse à ses adversaires. Ces derniers doivent décider ensemble s’ils considèrent sa réponse valide ou non et ainsi lui donner 1 point ou non. Évidemment, les adversaires doivent être impartiaux.

S’il fait 4 : Le joueur pioche une carte Quizz et la remet au secrétaire qui lira la question. Si le joueur répond correctement ; il marque 1 point, sinon il ne marque pas de point. Le joueur suivant doit passer son tour.

S’il fait 5 : Le joueur gagne 1 point sans rien faire et passe le dé à son voisin.

S’il fait 6 : Le joueur pioche une carte Quizz. S’il répond correctement, il remporte 2 points, sinon il ne gagne pas de point. Il passe le dé au joueur suivant.

4/ Le jeu se termine lorsque toutes les cartes ont été jouées. Si pendant la partie il n’y a plus de cartes sur un des tas, le joueur passe son tour sans gagner de point et c’est au tour du joueur suivant.



Propose une amélioration pour la vie quotidienne des personnes atteintes d'un handicap.	Propose une action pour la protection de l'environnement.	Propose une action d'amélioration pour la vie de ton collège.	Propose une action pour l'amélioration à l'accès aux loisirs des jeunes de ta ville.
Propose une action pour que les personnes isolées se sentent moins seules.	Propose une action de solidarité à tes copains pour améliorer les conditions de vie de migrants.	Propose une action d'amélioration pour la vie de ton quartier ou de ton village.	Propose une action pour faire connaître les Droits de l'enfant à tes copains.
Pour être élu en tant que délégué de classe, tu proposes à tes copains de leur donner un paquet de bonbons s'ils votent pour toi. Tu perds 2 points.	Tu es président de la République et tu interdis à tes citoyens de manifester, de s'exprimer. Tu perds 3 points.	Tu te présentes aux élections de délégué et tu demandes à tes copains leur avis pour créer ton programme. Tu gagnes 2 points.	Tu es candidat et le jour de la conférence de presse, tu marches dans une crotte de chien devant toutes les caméras. Tu perds 1 point.
Tu t'engages au sein d'une association de ton quartier. Tu gagnes 3 points.	Lors de la campagne, tu te moques du physique d'un des candidats. Tu perds 2 points.	Tu ne restes pas seul et tu t'entoures de toute une équipe qui va t'aider pour créer ta campagne (affiche, programme, etc.). Tu gagnes 1 point.	Tu veux te présenter et ton(ta) meilleur(e) ami(e) veut se présenter aussi : tu discutes longuement avec, pour décider ensemble qui de vous deux sera le meilleur candidat. Tu gagnes 2 points.
			
			
			
			

Remets dans l'ordre les étapes d'un vote a. Tu signes sur un grand cahier. b. Tu prends les bulletins des candidats et une enveloppe. c. Tu présentes ta carte d'identité aux membres du bureau de vote. d. Tu vas dans l'isoloir où tu glisses, secrètement, le bulletin que tu as choisi dans l'enveloppe. e. Tu glisses ton enveloppe dans l'urne transparente : « A voté ! »	Réponse : b / d / c / e / a
Qui s'occupe des collèges :	a. Le conseil départemental. b. Le conseil régional. c. La mairie.
Réponse a : Le Conseil départemental. C'est le conseil régional qui s'occupe des lycées et la mairie est en charge des écoles maternelles et primaires.	
Pourquoi les citoyens paient-ils des impôts ?	a. Pour payer des enseignants, construire des routes, protéger le pays, avoir de l'eau potable, etc. b. Pour que la France soit riche. c. Pour que les citoyens soient moins riches.
Réponse a : Les impôts servent à financer l'État et ses structures : écoles, sécurité, justice, écologie, recherche, santé, etc.	
Qu'est-ce que la Constitution ?	a. Le nom d'un parti politique. b. La loi qui fixe les règles d'organisation et de fonctionnement d'un État. c. Un texte de lois très très vieux dont on ne se sert plus.
Réponse b : La France a sa propre Constitution : la Constitution française. Pour l'Union Européenne c'est la Constitution européenne.	
Tu es de nationalité française, tu as fait ta Journée de Défense et Citoyenneté et tu viens d'avoir 18 ans :	a. Tu es inscrit automatiquement sur les listes électorales. b. Tu dois aller t'inscrire obligatoirement en mairie. c. Tu ne vas pas voter.
Réponse a : Tu dois normalement recevoir un courrier de ta mairie qui te le confirme.	
Qui coordonne l'actions des pompiers, des policiers, du SAMU, etc. lors d'une catastrophe naturelle :	a. Le préfet. b. Le maire. c. Le président de la République.
Réponse a : Le préfet. C'est un fonctionnaire qui représente l'Etat et assure le respect de la loi sur son territoire.	
Comment appelle-t-on le système politique où une seule personne gouverne et a tous les pouvoirs ?	a. Une dictature b. Une monarchie c. Une démocratie
Réponse a : Une dictature. Il existe encore des dictatures dans la monde : en Corée du Nord, au Zimbabwe...	
À partir de l'âge de 18 ans, à quelle condition peut-on se présenter à l'élection présidentielle ?	a. Avoir obtenu le soutien de 500 élus au moins dans 30 départements. b. Être déjà passé à la télévision au moins une fois. c. Être diplômé de l'École Nationale de l'Administration.
Réponse a : L'objectif est d'écarter des candidatures « fantaisistes ».	
En France, quand les femmes ont-elles obtenu le droit de vote ?	a. 1944 b. 1869 c. 1992
Réponse a : En 1944, alors qu'aux Etats-Unis les femmes américaines ont obtenu ce droit en 1869.	
Comment sont financées les décisions d'actions prises par l'État français ?	a. Grâce aux impôts payés par les citoyens. b. Grâce aux paradis fiscaux. c. Grâce à l'argent des tirelires des enfants français.
Réponse a : Les impôts. Les paradis fiscaux sont des territoires où les gens fortunés cachent leur argent pour payer moins d'impôts en France.	
À quoi servent les lois ?	a. À faire payer les citoyens en cas d'infraction. b. À punir les citoyens qui ne les respectent pas et à les mettre en prison. c. À définir des règles pour que les citoyens vivent bien ensemble et qu'ils soient protégés.
Réponse c.	
Quand a été écrite la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen ?	a. 2003 b. 1892 c. 1789
Réponse c : En 1789. Ce texte fondamental est issu de la Révolution Française qui marque la fin de la monarchie absolue.	
Pour voter aux élections de délégué de classe, est-il nécessaire d'être de nationalité française ?	a. Oui c'est obligatoire. b. Non, tous les élèves ont les mêmes droits quelle que soit leur nationalité. c. Non, mais il faut au moins être en France depuis 2 ans.
Réponse b : Non tous les élèves peuvent se présenter et voter. Concernant les élections municipales, législatives, présidentielles, les étrangers n'ont pas le droit de vote, exceptés les citoyens de l'Union européenne.	

